

Développer son intégration au territoire

Synthèse Technique

Décembre 2018



Les partenaires

Programme CASDAR 2014-2018
Avec le soutien financier de :



1. CONTEXTE

Le développement d'une nouvelle activité économique sur un territoire, impacte par définition la vie de ce territoire. Ainsi, une nouvelle activité tel une unité de méthanisation au sein d'une ferme ou en commun entre plusieurs fermes, génère des flux de matières, des services, des liens économiques et un visuel qui sont vécus comme des changements plus ou moins impactants par les habitants et les entreprises du territoire.

En effet, **l'arrivée d'un nouvel acteur économique sur un territoire** génère souvent un nouveau positionnement ou un ajustement du positionnement d'autres acteurs économiques aux activités proches.

Par ailleurs, aujourd'hui **les citoyens** sont de plus en plus **informés** et beaucoup se sentent de plus en plus **concernés par l'évolution de leur environnement** (cadre de vie et environnement au sens large). Les élus eux-mêmes en charge de la bonne gestion des territoires, sont concernés et à l'écoute de ces aspirations.

De leur côté, conscients des nombreuses interactions de leur activité avec la vie du territoire, les **agriculteurs méthaniseurs** sont donc **soucieux d'une bonne intégration de leur activité** agricole dans le tissu socio-économique local, qui contribue aussi à l'économie circulaire locale.

2. DE QUOI PARLE-T'ON ?

La CIVE est une culture ou un mélange de culture semé à une période où le sol n'héberge pas L'impact de l'activité d'une unité de méthanisation sur l'intégration au territoire des exploitations agricoles qui lui sont liées, s'appréhende souvent plus clairement après plusieurs années de fonctionnement. En effet, cet impact est lié aux différentes relations et flux que les exploitations sont amenées dans un premier temps à créer ou à développer puis dans un deuxième temps, à ajuster et entretenir avec les autres acteurs du territoire (flux de matières et d'énergie, flux de services avec des relations contractuelles formalisées ou non, flux financiers, flux d'UTH et aussi ondes sonores et flux de molécules olfactives ;)

MéthalAE étudie donc des exploitations ayant déjà mis en place la majorité de ces relations et flux après au moins deux années de fonctionnement.

2.1. La typologie dans le cadre de Méthalae

Ces flux sont appréhendés de façons relativement différentes en fonction des types socio-économiques identifiés dans le cadre de MéthalAE

Cette typologie est la seule développée dans MéthalAE.

En effet, Il n'y pas de typologie agronomique ou environnementale car les systèmes d'exploitation représentés dans les enquêtes sont à la fois extrêmement diversifiés et souvent en transition.

La typologie socio-économique s'établit **suivant 4 critères qui caractérisent le lien entre l'unité de méthanisation et les exploitations ou les agriculteurs.**

Les partenaires



Programme CASDAR 2014-2018
Avec le soutien financier de :



1. Lien juridique : L'exploitation et l'unité de méthanisation sont-elles dans la même entité juridique ou dans des entités juridiques distinctes ? L'unité de méthanisation est-elle une structure individuelle ou collective ?
2. Lien au capital de l'unité : Les agriculteurs sont-ils investisseurs majoritaires ou non ?
3. Lien au gisement : Les agriculteurs apportent-ils de la biomasse et reprennent-ils du digestat dans quelles proportions ?
4. Lien en travail (mode d'exploitation de l'unité) : Les agriculteurs assurent-ils l'exploitation de l'unité et à quel niveau (administratif, technique, logistique) ?

2.2. Type 1 : Exploitation avec méthaniseur individuel intégré

2.3. Types 2 : Exploitation avec méthaniseur séparé

	T1 13 fermes	T2.1 6 fermes	T2.2 11 fermes	T2.3 11 fermes	T2.4 5 fermes
Lien juridique / exploitation agricole	Même structure individuelle	Nouvelle structure individuelle	Nouvelle structure collective	Nouvelle structure collective	Nouvelle structure collective
Lien au capital de l'unité	Investisseur principal	Investisseur principal	Investisseur principal	Investisseur	Non investisseur
Lien au gisement vers l'unité	Apporteur	Apporteur	Apporteur	Apporteur	Apporteur
Lien au mode d'exploitation de l'unité	Exploitation par l'agriculteur	Exploitation par l'agriculteur	Exploitation par un groupe du collectif	Exploitation déléguée à un tiers	Exploitation déléguée à un tiers

2.4. Les impacts sur l'intégration des exploitations

L'impact de la méthanisation sur l'intégration au territoire de ces exploitations s'évalue dans MéthalAE au travers du développement des liens au territoire (relations et flux).

Plusieurs stratégies sont mises en œuvre pour développer ces relations et ces flux.

A travers nos enquêtes, nous avons pu identifier les stratégies suivantes :



Le développement d'échanges de matières ou de services avec des agriculteurs voisins (échange digestat/paille/fumier ; prestations de séchage de produit grâce à la chaleur issue des cogénérateurs; apport de matière organique via le digestat chez des voisins), avec la commune et ses habitants (production maraîchère locale ; production de chaleur pour des bâtiments communaux ou entreprises locales ...), avec les structures agricoles locales (coopératives, CUMA, ETA).



Ainsi, **le traitement de déchets locaux** comme ceux de la commune (évacuation de déchets verts, biodéchets ...), d'une station d'épuration (boues de step), d'une structure agro-alimentaire voisine (coopérative, industrie ...), est un service local que les exploitations liées à une unité apportent à leur territoire.



La sollicitation de la main d'œuvre locale : le développement l'activité (nouvel atelier séchage, maraichage et différents travaux sur les unités méthanisation gérées

Les partenaires

Programme CASDAR 2014-2018
Avec le soutien financier de :



par des agriculteurs) induit un besoin en main d'œuvre sur les exploitations et en particulier sur les exploitations qui ont une unité intégrée. Si souvent et en particulier lors du démarrage de l'unité, les agriculteurs augmentent d'abord leur propre temps de travail, sur la durée, ils embauchent pour se faire remplacer en partie sur l'exploitation quand eux-mêmes se dédient au fonctionnement de l'unité.



Dans les exploitations liées à des unités collectives gérées par les agriculteurs, une partie des agriculteurs mettent à disposition de l'unité une part de leur temps de travail et réorganise les temps de travaux sur leur exploitation. Cette réorganisation donne lieu parfois à une délégation de l'activité à un nouvel acteur ou une ETA, et sur d'autres exploitations (lorsque le travail sur l'unité est suffisamment rémunéré) à une réduction de la charge de travail sur l'exploitation.



La réduction de nuisances que peut générer une activité agricole vis-à-vis du voisinage ; celle-ci est possible grâce à la désodorisation des effluents retournés sur les champs, sous la forme de digestat (produit de la méthanisation) et grâce à la réduction de la présence de mouches par un retrait plus fréquent des effluents non traités, des lieux de stockage sur les fermes.



Le développement de l'information et du dialogue autour de leur activité : localement, pour une meilleure acceptabilité des changements générés par l'activité, et en réseau plus large (nationalement avec l'AAMF, régionalement avec des groupes d'échanges et de projets) pour une meilleure reconnaissance de l'ensemble des évolutions engagées, pour plus d'échanges d'expériences et plus de reconnaissance du métier d'agriculteur.

Ainsi, on observe sur l'ensemble des typologies, que **de l'ordre de 88% des exploitations enquêtées utilisent plusieurs de ces stratégies et augmentent ainsi le nombre de relations et de flux avec le territoire**. Ainsi elles bénéficient d'une meilleure intégration territoriale dans les années qui suivent la mise en place de l'unité.

De l'ordre de 12% des exploitations enquêtées n'ont pas été globalement impactées dans leur capacité d'intégration au territoire : les relations et les flux avec le territoire peuvent avoir changé à la marge, sans impact sur l'intégration de l'exploitation.

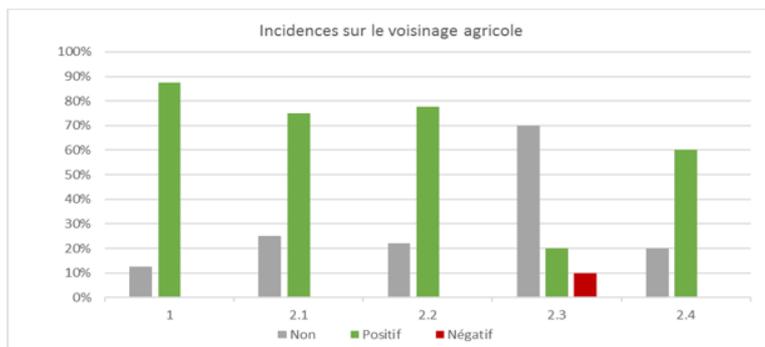
On note que l'intégration au territoire des exploitations n'est pour aucune d'entre elles, impactées globalement négativement.

Plus précisément, **on note cependant des incidences négatives**. Pour autant, elles n'impactent pas globalement le développement de l'intégration au territoire des exploitations concernées.

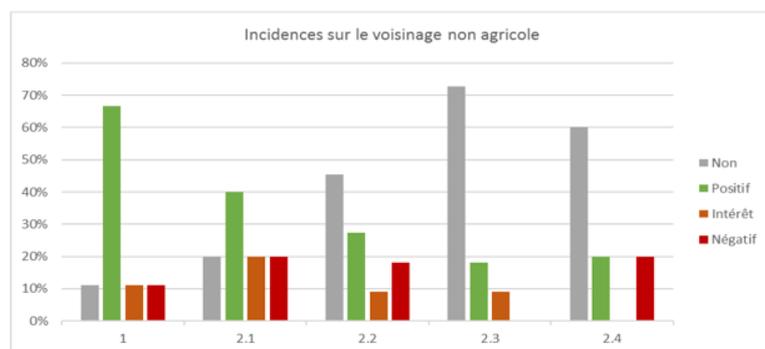
On note ainsi les incidences négatives pour :



1 exploitation de type 23 sur son voisinage agricole. Elle concerne un ressenti négatif d'odeurs provenant du digestat et la médisance d'agriculteurs voisins non adhérents à l'unité.



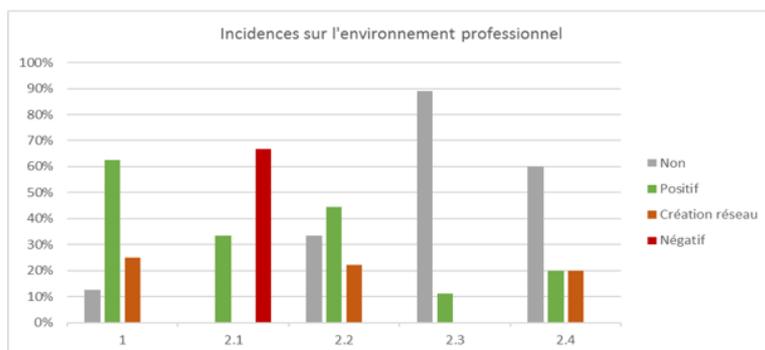
Plusieurs exploitations (quelques-unes par type) sur leur voisinage non agricole. Elles indiquent un manque de communication et des problèmes d'acceptabilité qui persistent tout en diminuant (T1, T21, T22), des ressentis négatifs d'odeurs provenant de l'unité (T1, T21, T23, T24) de façon temporaire.



Ces incidences négatives indépendante de la typologie socio-économique des exploitations, semblent d'abord liées au temps nécessaire à la montée en compétences des gestionnaires des unités et leur prise en compte par le voisinage.



Des exploitations de type 22 sur leur voisinage professionnel. Elles indiquent qu'elles passent trop de temps au téléphone, à faire faire des visites et en discussions difficiles avec les banques.



Ces incidences négatives semblent plus spécifiques aux exploitations qui gèrent des unités intégrées à la ferme et juridiquement indépendante. Il est plus difficile de trouver du temps disponible au sein d'une ferme qu'au sein d'un collectif plus large de plusieurs exploitations.

Par ailleurs, **l'impact globalement positif de l'unité de méthanisation sur l'intégration territoriale** des exploitations peut être plus ou moins important, **suivant les types socio-économiques**.

Légende :

L'évaluation de l'effet de la méthanisation possède deux critères :

- Type : Négatif (Ni) / Neutre (N) / Positif (P)
- Intensité : Faible (=) / Moyenne (+) / Forte (++)

Pour cette partie, les résultats sont classés par typologie d'unité.

Les partenaires



Programme CASDAR 2014-2018
Avec le soutien financier de :



T1 (9 exploitations)



Cet **impact positif** est plus marqué pour les **exploitations avec méthaniseur intégré** (Types 1. et 21), que l'unité soit juridiquement séparée ou non.

En effet, 80% des exploitations T1 ont développé moyennement à fortement leur intégration au territoire, grâce à la méthanisation. En particulier, elles développent autant leur réseau agricole et non agricole.

Par ailleurs, on note que 25 % des exploitations T1 développent une activité supplémentaire avec la méthanisation, contre 50% des exploitations T 21 et 17% des exploitations T 22.

Ainsi, 8 % des exploitations T1 embauchent des personnes.

Cette intégration se manifeste,

Vis-à-vis du voisinage agricole par

- ✓ Liens plus directs depuis l'épandage chez les voisins + échanges lisier/digestat
- ✓ Désodorisation appréciée par les voisins prêteurs de terre
- ✓ Traite déchets des voisins (moins de problèmes sanitaires + mises aux normes possibles)
- ✓ Augmentation des relations entre voisins
- ✓ Intérêts grandissants des voisins agricoles (A9)
- ✓ Perçu comme une chance par d'autres producteurs

Vis-à-vis du voisinage non agricole par

- ✓ « Il fait travailler des gens de la commune » (A14)
- ✓ Échanges pelouses/digestat avec des particuliers, avec la commune
- ✓ Visites (portes ouvertes)
- ✓ Augmentation des liens (car curiosité du voisinage)
- ✓ Désodorisation appréciée (1/9)

Vis-à-vis des CUMA par

- ✓ Augmentation de l'utilisation de certains matériels (télescopique, auto-chargeuse, tonne à lisier avec pendillard) donc baisse du prix de la location, renouvellement possible (2/9) voir achat de nouveaux matériels (1/9)
- ✓ Doublement de la surface en ensilage herbe (A6)

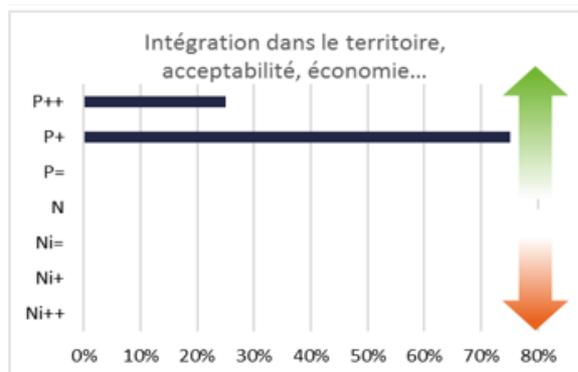
Vis à vis d'autres structures collectives par,

- ✓ Nouvelles collaborations (avec la conversion en bio pour A14), avec la valorisation de sous-produits de coopératives, avec les prestataires de séchage (T10)
- ✓ Collaboration (parfois) avec une ETA pour le transport ou l'épandage
- ✓ Intérêt des coopératives (lait de meilleure qualité en plus grande quantité chez les exploitants avec méthaniseur)

Vis à vis de l'environnement professionnel par

- ✓ Plus de reconnaissance pour le métier d'agriculteurs
- ✓ Réel intérêt
- ✓ Créer des liens avec les industriels
- ✓ Construction de l'unité par des sociétés locales
- ✓ Augmentation du réseaux (avec l'AAMF, les producteurs de déchets, les collecteurs de déchets, centre de gestion, chambre d'agriculture, coopératives, etc.)
- ✓ Beaucoup de demandes de visites à gérer (Greenpeace, WWF, Metz métropole, Biogaz Vallée, etc.)

T 21 (6 exploitations)



Vis-à-vis du voisinage agricole par

- ✓ Apport de digestat gratuit chez les voisins (baisse des charges d'engrais chimiques chez les voisins)
- ✓ Possibilité d'accepter les CIVE des voisins
- ✓ Intérêt de la part des voisins
- ✓ Achat de déchets du voisinage

Vis-à-vis du voisinage non agricole par

- ✓ Participation spontanée du voisinage (apport de fumier de chevaux ou de tonte de pelouse)
- ✓ Visite par des porteurs de projet et d'associations
- ✓ Intérêt positif de la part de voisins (visite, échanges)
- ✓ Intervention des artisans locaux (maçons, réparations)

Ce **type d'exploitation T21** juridiquement indépendante de l'unité **se distingue** des exploitations séparées de l'unité, par le **développement plus marqué, de son intégration au territoire.**

Ainsi, **100% des exploitations T21 ont développé moyennement à fortement** leur intégration au territoire, grâce à la méthanisation.

Cette intégration se manifeste,

Vis-à-vis des CUMA : pas d'impact relevé.

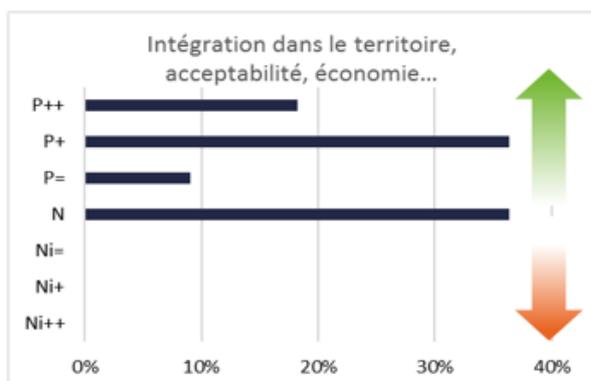
Vis à vis d'autres structures collectives par,

- ✓ Positivement car les activités avec d'autres structures collectives se complètent
- ✓ Création de lien avec acteurs du territoire (collecteurs de déchets, agriculteurs pour la surface d'épandage)
- ✓ Les structures collectives permettent de traiter un plus gros volume à traiter et sont meilleurs payeurs. Csq, plus de travail qui consolide l'activité des ETA.

Vis à vis de l'environnement professionnel par

- ✓ Nombreuses sollicitations extérieures pour des visites
- ✓ Intérêt bienveillant globalement

T 22 (11 exploitations)



Vis-à-vis du voisinage agricole par

- ✓ Désodorisation des odeurs est appréciée
- ✓ Image positive de l'UM
- ✓ Intérêt et bonne solidarité
- ✓ Plus de relation avec les autres exploitants

Vis-à-vis du voisinage non agricole par

- ✓ Très content, maire positif
- ✓ Désodorisation des effluents appréciée
- ✓ Visites

Les exploitations de type T22 ne sont plus qu'à 53% à développer moyennement à fortement leur intégration au territoire, grâce à la méthanisation.

Pour 35% d'entre elles, l'installation de la méthanisation n'a pas d'effet sur leur intégration.

Vis-à-vis des CUMA par

- ✓ Travail maintenue en CUMA (même si possibilité d'investir individuellement)
- ✓ 1 adhérent supplémentaire
- ✓ Augmentation du CA de la CUMA (T5)
- ✓ Création d'activités supplémentaires
- ✓ Achat de nouveau matériel (épandeur) (T9)

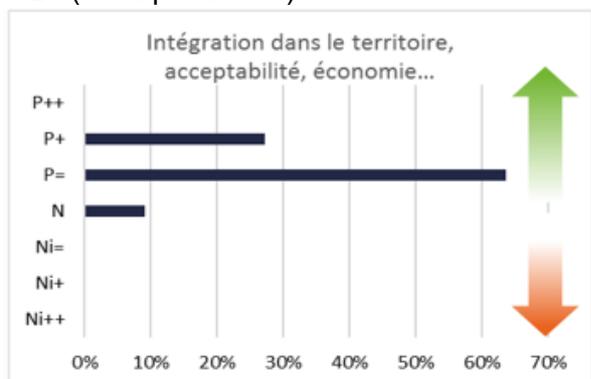
Vis à vis d'autres structures collectives par,

- ✓ Valorisation des tracteurs du groupement d'employeur

Vis à vis de l'environnement professionnel par

- ✓ Reconnaissance du métier, de l'agriculture

T 23 (11 exploitations)



Vis-à-vis du voisinage agricole par

- ✓ Sujet de discussion avec le voisinage agricole
- ✓ Intégration de 3 céréaliers au projet (échange paille/fumier)

La majorité des exploitations (63%) de type T23 ne développent que faiblement leur intégration au territoire, grâce à la méthanisation

Vis-à-vis des CUMA : pas d'impact positif relevé.

Vis à vis d'autres structures collectives par,

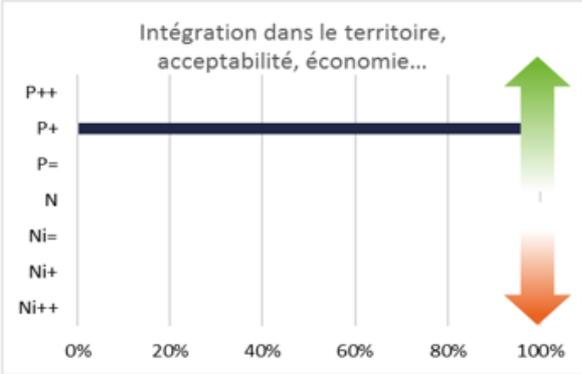
- ✓ le partage de compétences : Agriculteur fait partie de la commission de zone d'action prioritaire ; Echange avec la coopérative sur le paramétrage du plan de fumure en lien avec les analyses de digestat

Vis à vis de l'environnement professionnel par

- ✓ Sujet abordé lors de réunions professionnelles ou dans des commissions « banque »

Vis-à-vis du voisinage non agricole par

- ✓ Sujet de discussion avec les voisins
- ✓ Moins d'odeur avec le digestat que le lisier, moins persistante autour du village

<p>T 24 (5 exploitations)</p>  <p>Vis-à-vis du voisinage agricole par</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Évolution du regard des autres exploitants (de - vers +) ✓ Pas de recherche de prêteurs de terre ✓ Exportation d'une partie de N 	<p>La totalité des exploitations de type T24 développent moyennement leur intégration au territoire, grâce à la méthanisation ;</p> <p>Vis-à-vis des CUMA : pas d'impact relevé.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Création d'une CUMA <p>Vis à vis d'autres structures collectives par</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Passage en label rouge <p>Vis à vis de l'environnement professionnel par</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Image positive pour l'abattoir qui traite ses effluents dans l'unité collective ✓ Création d'un réseau ✓ Objectif 0 antibiotique ✓ Passage vers label rouge <p>Vis-à-vis du voisinage non agricole par</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Image de réussite ✓ Intérêt pour la production d'électricité
---	--

Lorsque les exploitations T23 et T24 ont des difficultés avec leur voisinage, c'est avec leur voisinage agricole autant que non agricole. Tandis que les difficultés des exploitations T1 et T21 ont lieu quasi exclusivement avec leur voisinage non agricole.

Enfin, spécifiquement les exploitations T21 semblent avoir des difficultés avec leur environnement professionnel.

Pour conclure, Les moyens et stratégies d'intégration au territoire mis en place par les fermes avec l'unité de méthanisation visent la prise en compte de leurs propres intérêts ainsi que les intérêts des habitants et autres acteurs du territoire à travers la prise en compte des caractéristiques du territoire (aménagements routiers, énergétiques, urbanisation, ...) et la consolidation de l'activité des fermes elles-mêmes.

3. SYNTHÈSE DES INTÉRÊTS ET POINTS DE VIGILANCE

Les intérêts de l'intégration territoriale permise par la méthanisation, du point de vue énergétique, agronomique, environnementale et socio- économique :

Intérêts énergétiques



Augmente les opportunités de débouchés pour la valorisation de la chaleur : prestation de séchage de produits du ou pour le voisinage ; chauffage de serre maraîchère (T4) ou prestation de séchage de bois ou fourrage (T10) ou production de fourrage sec (T11)



Permet de proposer un service de traitement de certains déchets organiques, moins coûteux énergétiquement et financièrement, car local (maîtrise des transports). En effet, ces déchets proviennent de coopératives, de communes, de stations de traitements locales : toutes les exploitations METHALAE sont liées à une unité de méthanisation qui traite des déchets du territoire dans des proportions plus ou moins importantes.

Points de vigilance



L'enquête indique qu'un retour de quantité plus importante de matière organique sur les champs augmente généralement **le nombre de transports et les consommations de carburant** : la non maîtrise de la fréquence de ces transports impacte d'autant plus la consommation d'énergie directe de l'exploitation. Aussi, pour réduire cet impact, il est important de mettre en place **une logistique performante qui optimise les flux**.



L'enquête montre que cette logistique est fortement **dépendante du matériel d'épandage choisi et des fenêtres de météo disponibles**.

Intérêts agronomiques



Permet un apport de matière organique non issue des exploitations sur les terres des exploitations, via le digestat : en collectant plus de matières organiques que celle générée directement par l'exploitation, l'unité de méthanisation permet d'augmenter la surface amendée en matière organique (SAMO). C'est le cas de la majorité des exploitations enquêtées.



Conforte des systèmes recherchés par la société civile ou les consommateurs, tels :

- les **systèmes Bio**, dans la mesure où la composition du digestat est validé par le cahier des charges, car ils peuvent ainsi se fournir en quantité suffisantes d'éléments fertilisants, plus facilement.
- les **systèmes où les sols sont revitalisés** : Certains enquêtés notent une présence plus importante de vers de terre (T3) ou grâce à des suivis spécifiques de vie dans le sol (encore rares) peuvent confirmer une augmentation de la faune du sol. (T9).

Points de vigilance



Dans les 1ères années de fonctionnement de l'unité et de montée en compétences des agriculteurs, certains ont **tendance à sous-estimer les unités fertilisantes apportées par le digestat**.



Une bonne connaissance du comportement du digestat semble s'acquérir sur plusieurs années, au fur et à mesure de sa pratique. Aussi, **suivre les analyses de son digestat** participe à cette acquisition de connaissances et permet de **mieux communiquer sur ses spécificités**.

Les partenaires



Programme CASDAR 2014-2018
Avec le soutien financier de :



Intérêts environnementaux



Permet la maîtrise des consommations locales d'énergie fossiles (carburant et/ou chauffage) par la **mise à disposition d'une énergie renouvelable locale** le biogaz, qui participe à la réduction des émissions de GES.



Augmente les opportunités de captage du carbone par l'augmentation du taux de couverture des sols et des surfaces en prairies pour certaines exploitations, ou des surfaces arborées pour d'autres.

Points de vigilance



La non maîtrise de la logistique des retours aux champs peut avoir un impact sur le cadre de vie du voisinage suivant la fréquence du trafic et le niveau d'entretien des routes.

Intérêts Sociaux-économiques



Augmente l'acceptabilité des élevages par le voisinage qui n'est plus dérangé par l'odeur des épandages, au départ particulièrement odorants comme les lisiers des élevages porcins



Augmente l'acceptabilité de fermes enclavées dans des villages ou en bordure d'agglomération, en tant que productrices d'énergie renouvelable, du fait de leur capacité à traiter les effluents sur place ou de traiter plus fréquemment les effluents ou encore en devenant un centre d'intérêt incontournable (pédagogique)



Favorise le travail collectif entre agriculteurs (bases d'échanges)



Développe les possibilités de débouchés pour les productions agricoles ou vers de nouvelles productions (ex : menthe, viande spécialisée) ou de nouveaux contrats (ex : contrat avec une malterie)



Génère d'autres activités locales (maraîchage, séchage de matières ...) avec la nécessité de maîtriser les transports de matières. Aussi, **les flux locaux sont privilégiés et par conséquent l'économie locale.**

Les partenaires

Intérêts Sociaux-économiques



Génère des emplois locaux : quelques exploitations avec une unité individuelle, confrontées au surcroît de travail sont amenées à développer des emplois qu'elles pérennisent en accentuant leur diversification : embauche de salarié sur l'élevage ou maraîcher avec la création d'une serre



D'autres exploitations avec une unité individuelle se regroupent entre elles, pour **partager les services** d'un même prestataire, service d'épandage par exemple



Augmente la résistance économique des exploitations aux aléas des conjonctures des prix et climatique (majorité des cas enquêtés)



Augmente l'attractivité de l'exploitation de par son efficacité économique, environnementale et son côté innovant ; **et par conséquent augmente sa transmissibilité** auprès des nouvelles générations.

Points de vigilance



Un déficit de dialogue local (non adapté au contexte local ou tardif ...) favorise les incompréhensions et les revendications



Certains intrants comme la pulpe de betterave peuvent se retrouver **en conflit d'intérêt** entre les exploitations sans élevage souhaitant alimenter leur méthaniseur et les éleveurs souhaitant alimenter leurs animaux. **Des intrants externes** (issues de céréales...) peuvent être **convoités par plusieurs acheteurs**. Ceci peut entraîner des tensions locales autour de la disponibilité de ces produits et leurs coûts.



La surcharge de travail de certains exploitants, peut entraîner des déséquilibres (familiaux, santé, stress ...), en particulier pendant les mois de maîtrise de l'unité de méthanisation et au dépend d'autres activités (diminution du temps passé en CUMA, et éloignement).

TÉMOIGNAGE - T13

Comme beaucoup d'exploitations enclavées car entourées d'habitations ou en bordure d'agglomération, T13 avait des relations tendues avec son entourage. Face à ces deux contraintes cumulées, ajouté à un environnement naturel aussi contraint (zone Natura 2000, zone de captage d'eau, zone de préservation d'espèces animales spécifiques), T13 voyait son développement limité et en 2000 son implantation était remise en question.

L'étude d'un projet de méthanisation intégré à la ferme remet cette option en question. Forts de leurs appuis publics et en tant qu'acteur reconnu de la vie du territoire (centre de formation), les responsables prennent la décision de maintenir l'exploitation en place et font le pari de démontrer les aspects positifs d'une telle implantation.

Dans un premier temps, dans un contexte d'opposition par quelques riverains (non suivie par le maire), la production de digestat permet de conforter le passage progressif des productions en Agriculture Biologique en fournissant les éléments fertilisant nécessaires. Ce digestat permet aussi de mieux valoriser des surfaces en herbes louées au voisinage, confortant l'autonomie alimentaire du troupeau. En changeant de race, l'exploitation s'oriente ainsi vers une désintensification de son élevage, dont la conduite devient plus souple, les performances dégagent du temps vers les autres travaux et limitent le stress des animaux et donc de l'équipe.

L'ouverture vers le voisinage s'en trouve facilitée. Le supermarché situé à 100 mètres de l'exploitation en vient à fournir ses biodéchets à l'unité de méthanisation puis à s'intéresser à l'atelier bovin viande en faisant commande d'un certain nombre de bête par semaine. De même, les agriculteurs voisins commencent à s'intéresser à la méthanisation, puis finalement s'intéressent aux performances de l'atelier bovin viande. De leur côté, les voisins ne se plaignent pas d'odeurs.

Par ailleurs, les industries de transformations agro-alimentaires très voisines bénéficient de chaleur renouvelable produite grâce à la méthanisation, à un prix maîtrisé, tout en trouvant un débouché de proximité pour traiter leurs déchets, souvent très méthanogènes et contribuant ainsi à produire un digestat qui retourne sur les terres ; terres qui fourniront, entre autres, le houblon, matière première de ces mêmes industries : la boucle est bouclée !

Le second temps est donc un temps d'acceptation où "la méthanisation permet de restaurer les liens entre acteurs de la filière sur le territoire, des liens gagnants-gagnants".

Globalement l'image de l'exploitation est nettement améliorée et attire la curiosité aussi bien des jeunes en formation (de nouveaux employés et apprentis ont renforcé l'équipe) que des acteurs économiques en place : "C'est un outil de développement inimaginable ! "

Les partenaires



Programme CASDAR 2014-2018
Avec le soutien financier de :

4. BIBLIOGRAPHIE ET REFERENCES



Guide ADEME « Informer et dialoguer autour d'un projet de méthanisation » - mars 2018



BOURDINS et al. (2016). Développement Économique Territorial, Économie Circulaire et Transition Énergétique, Projet DETECTE, PSDR Grand Ouest Bretagne, Normandie et Pays de la Loire, Série Les 4-pages PSDR4.



Bourdin S, Jeanne P et Raulin F.(soumis). La méthanisation oui, mais pas chez moi! Une analyse du discours des acteurs de la méthanisation dans la Presse Quotidienne Régionale. Natures, Sciences, Sociétés.



Cahiers DIALOG : Fiches outils, méthodes, savoirs et expérience sur "Comment favoriser l'implication des agriculteurs dans les démarches de dialogue territorial" - AFIP, GEYSER, Terres en villes, TRAME - 2008-2010



Projet CASDAR [ACCEPT](#) 2014-2017 : Acceptabilité des élevages par la société en France : cartographie des controverses, mobilisations collectives et prospective

5. PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME METHALAE

Les synthèses techniques disponibles sont les suivantes :

- Les Cultures Intermédiaies à Vocation Énergétique
- Améliorer la santé et le bien-être animal
- Améliorer la fertilité des agrosystèmes
- L'organisation de travail avec un méthaniseur
- Développer son intégration au territoire
- Gagner en autonomie, en souplesse et en efficacité sur son exploitation agricole grâce à la méthanisation
- Revalorisation du métier d'agriculteur et innovation
- Impacts sociologiques de la méthanisation sur les exploitations agricoles

L'ensemble des résultats du programme sont disponibles sur le site Internet : www.solagro.org/methalae

Pour plus d'information, contacter à l'adresse suivante : methalae@solagro.org

Les partenaires

